



PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE
MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE LA VIE SCOLAIRE



Compte tenu des modalités retenues pour organiser l'activité d'enseignement, l'accueil des élèves en vie scolaire n'est pas nécessaire. Les deux bureaux seront donc fermés aux élèves.

Les tâches confiées aux Assistants d'Education durant cette période seront centralisées dans un tableau complété par les Conseillères Principales d'Education.

Missions confiées aux Assistants d'Education

- Assurer la gestion des flux à la grille (deux personnels) :
 - à 09h00, 09h30 et 10h00,
 - à midi pour les élèves sortant de l'établissement après les cours en atelier (et qui n'ont pas cours l'après-midi),
 - à 15h00, 15h30 et 16h00.

La grille sera ouverte 10 minutes avant l'horaire indiqué pour les entrées dans l'établissement.

Les élèves désirant entrer plus tôt devront se signaler aux Assistants d'Education, s'installer, seuls, dans la cour, en attendant de pouvoir accéder à la salle de travail (possible 5 minutes avant l'heure indiquée).

Pour les sorties de l'établissement, la grille sera ouverte 5 minutes avant et jusqu'à ce que les élèves aient quitté le parvis.

- Assurer l'encadrement des élèves dans les salles de travail (5 personnels) :
 - Fiche opérationnelle spécifique pour la mise en œuvre des conditions sanitaires,
 - Encadrement et accompagnement méthodologique des élèves en cas de besoin.
- Assurer la récupération des documents dans les salles de classe utilisées (1 personnel) :
 - Utilisation d'une pochette fermée spécifique,
 - Utilisation de gants,
 - Récupération des documents d'appel,
 - Récupération des éventuels justificatifs d'absence.

Ces documents seront manipulés uniquement avec des gants.

- Appeler les familles pour régulariser les situations d'absence (1 personnel).
- Tâches administratives :
 - Procédures d'inscription et de réinscription,
 - Préparation de la rentrée,
 - Classement des archives de vie scolaire,
 - Opérations relatives aux conseils de classe,
 - Opérations relatives à la gestion des dossiers scolaires.

Certaines de ces tâches pourront être réalisées durant le temps d'encadrement des élèves.